



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLICA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 15 décembre 2021 à 20h00 /
2021eko abenduaren 15eko biltzarra, arratseko 20ak

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
9 décembre 2021 / 2021eko abenduaren 9a	27	19

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Joana IRIGARAY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA, Thierry TALAZAC

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Thomas OYARZUN (ek) à Thierry TALAZAC (i)
Nathalie DEJEAN (ek) à Ann SIMON (i)
Max-Henri BLOT CHAMPENOIS (k) à Ann SIMON (i)
Antoine COGNAUD (k) à Jean Louis FOURNIER (i)
Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Murielle ARREGUI

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie Pierre CLAVENAD

ANNULE ET REMPLACE

2021-78 Sollicitation de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales / Lurralde-kolektibitateen ekipamenduaren aldeko elkartasun-diru lasguntza eskatzea

Suite aux fortes intempéries qui ont frappé tout notre territoire entre les 9 et 11 décembre 2021, la commune a subi des dégâts tant au niveau des habitations des particuliers qu'au niveau des infrastructures communales.

Un dossier de demande de reconnaissance en catastrophe naturelle a été déposé par la Commune d'Ascain.

Par ailleurs, l'État a mis en place une dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales destinée à apporter une aide aux communes touchées par des événements climatiques ou géologiques et qui ont subi des dommages sur leurs infrastructures non assurables.

Les couts de réparation des dégâts occasionnés sur les infrastructures communales par les intempéries des 9 et 10 décembre 2021 recensés pour la Commune d'Ascain sont les suivants :

- Remise en état des enrochements au chemin de Gaineko Borda (ouvrage sur ruisseau Hanibarria) : 9 630,80 € HT
- Remise en état de la cale du Pont Romain : 16 528 € HT
- Remise Chemin de Xeruen Borda : 1 080 € HT
- Remise en état des enrochements Route de Ciboure (amont et aval du pont) : 21 463 € HT
- Reprise Chemin de Jauregiko Borda : 32 589 € HT
- Reprise Chemin de Putxua : 3 560 € HT

- Reprise Chemin d'Etzeberriko Borda : 2 840 € HT
- Réfection clôture de l'aire de jeu du Pont Romain : 2 724,45 € HT

Total du cout des travaux de remise en état : 90 415,25 € HT

Le Conseil Municipal d'Ascain, ouï cet exposé, à l'unanimité,

APPROUVE le programme de remise en état des infrastructures communales détériorées par les intempéries des 9,10 et 11 décembre 2021 pour un cout total de 90 415,25 € HT.

DÉCIDE de solliciter une aide auprès de l'État au titre de la Dotation de Solidarité en faveur de l'Équipement des Collectivités Territoriales à hauteur de 80 % du cout total, soit 72 332,20 €.

ARRETE le plan de financement de l'opération de la manière suivante :

Total des dépenses : 90 415,25 € HT

Recettes :

- Dotation de Solidarité en faveur de l'Équipement des Collectivités Territoriales : 72 332,20 €
- Autofinancement communal : 18 083,05 €

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette aide de l'État.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiatzaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER



(Handwritten signature in blue ink)